

Image not found or type unknown



isolation des caves pour économie d'énergie

Par **gau**, le **02/12/2010** à **10:46**

Bonjour,

Les co-propriétaires du R.C de la résidence dont je fais partie souhaitent faire isoler les caves afin que leurs appartements soient plus chauds.

La question est la suivante : la prise en charge des frais est-elle supportée par la co-propriété ou seulement par les occupants du R.C.

Est-ce cela peut faire partie des économies d'énergie ou du Grenelle de l'environnement ?

Merci pour votre réponse.

Bien à vous.

C. GAU